



MINISTRE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE  
Comptabilité Publique  
B.P. 87 Kigali

*Boxles*  
Kigali, le 18 AVR. 1986  
N° 1149/COMPT.07.00/P.A.

A traité par  
Date écrite : 6/5/86  
N° Classement : 85 19/07

*EX 11*

Référence :  
Annexe :  
Objet : Destination de  
l'ancienne chancel-  
lerie du Rwanda  
à Bruxelles.

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI

Monsieur le Ministre,

En réponse à la lettre n° 564/16.04.21/1/MDC  
du 12 février dernier ayant trait à l'objet émergé, j'ai l'honneur  
de porter à votre connaissance que je souscris à la position contenue  
dans la lettre n° 11.03.031/4876 m'adressée par le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie le 1er avril 1986 et dont une copie vous a été  
réservée.

Je pense effectivement que le Rwanda aurait  
intérêt à construire des logements pour ses diplomates dans la Capitale  
belge au lieu de continuer à payer des loyers qui, du reste, ne cessent  
de s'accroître.

D'ores et déjà, il y a lieu d'amorcer des négo-  
ciations en vue de savoir à quelles conditions le Gouvernement rwandais  
acquerrait le vieux bâtiment situé à côté de l'ancienne chancellerie.

Le Ministre des Finances et de l'Economie,

HATEGEKIMANA J. Damascène

Copie pour information à:

- Son Excellence le Président de la  
République Rwandaise  
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Travaux  
Publics et de l'Energie  
KIGALI
- Monsieur le Ministre du Plan  
KIGALI